

AFFAIRE N°11 - Construction d'un logement de fonction pour le groupe scolaire de PITON BOIS DE NEFLES - Autorisation de solliciter une subvention de l'Education Nationale et un emprunt complémentaire de la C C C E et de la C E P R - Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'Architecte vient de me présenter un avant-projet pour la construction du logement de fonction pour le groupe scolaire de Piton Bois de Nèfles.

Le montant des travaux est estimé à 176 000 F.

Le financement pourrait s'établir de la manière suivante :

- subvention.....	50 000	F (Fonds Départemental Scolaire)
- emprunt C C C E.....	50 000	
- emprunt C E P R.....	<u>76 000</u>	
	176 000	

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter cette subvention et ces emprunts, à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

-Les membres de la Commission des Finances et des Travaux Publics trouvent que ce logement est trop cher et proposent de le remplacer par un logement SATEC.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

La proposition de la Commission des Finances et des Travaux Publics a été retenue A L'UNANIMITE par le CONSEIL MUNICIPAL.